

B 61

Notre Dame

de

Chartres



11

2034 SP

N



dont les

« Dans  
chargé de  
sire le  
mais dans

13.61

# NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Hoc eodem anno ceperunt homines prius apud Carnotum curros lapidibus onustos, annonæ et rebus aliis, trahere ad opus ecclesiæ cujus turres tunc fiebant; quæ qui non vidit, jam similia non solum ibi, sed in tota Francia et Normania, et multis aliis locis....<sup>1</sup>

(Chronique de Normandie.)



Ne considérant les prodigieux travaux dont le moyen âge a couvert l'Europe, on s'est étonné souvent que nos ancêtres aient pu réunir les ressources, la persévérance et le génie nécessaires pour s'élever tout à coup à de si hautes créations, alors surtout que les arts et l'industrie étaient bien loin d'avoir révélé à l'homme tous les secrets de sa puissance... Nous, qui voyons dans le christianisme le miracle de la bonté divine, nous ne sommes point surpris de tant de merveilles enfantées par des générations simples et naïves, sans doute, mais qui, sous leur rude enveloppe, palpitaient de cet enthousiasme, de cet amour sacré, seul capable d'imprimer aux choses de la terre un caractère vraiment sublime.

Fille d'une foi sans bornes, la passion divine est en effet la clef de voûte de tout l'édifice chrétien; c'est là qu'il faut chercher le secret de cette architecture, en quelque sorte toute de soupirs et d'élan, dont les travaux épars en Europe sont les plus libres, les plus originales, en

<sup>1</sup> « Dans cette même année (1145), on commença, à Chartres, à traîner des chariots chargés de pierres, de vivres et d'autres choses, pour les travaux de l'église, dont on bâtissait alors les tours. Celui qui n'a pas vu ce zèle n'en verra jamais de pareil, non-seulement là, mais dans toute la France, dans la Normandie et dans beaucoup d'autres pays encore... »

même temps que les plus immenses des créations humaines. Le repos du style antique qui annonçait l'être et la vie, mais non pas encore la passion spirituelle, a complètement disparu. L'architecture du Christ est comme avide de douleurs et de martyres. Tout ce qui lui assurerait la paix terrestre, elle le repousse. Les magnifiques assises de pierre sans ciment, les longues et belles lignes s'étendant l'une sur l'autre avec sécurité, et qui dessinaient orgueilleusement tout le squelette de l'édifice grec, ne se voient plus; car avec cela, comment la passion s'accomplirait-elle? L'architecture, toute mathématique qu'elle doit être et rester, n'a-t-elle pas aussi son côté divin et palpitant? La simplicité des lignes a donc fait place au travail compliqué de l'expression: on dirait que ces cathédrales se meuvent et s'animent quand vous en approchez. Et c'est là qu'on voit le progrès moderne d'un art qui, par sa nature, retient le plus de la silencieuse et primitive immobilité.

Si l'on pouvait conserver quelque doute sur les sentiments de pieuse ardeur qui caractérisèrent cette grande époque, il suffirait de consulter les auteurs qui parlent de la construction des églises dans le moyen âge. Ce n'était pas simplement une entreprise d'ouvriers, mais une affaire toute populaire, un devoir du catholicisme, où se mêlait une sorte d'amour-propre religieux. Quelquefois les moines, les abbés dirigeaient eux-mêmes ces constructions; chacun des profès, des convers, des frères laïcs, avait une profession mécanique. Quand on bâtit le monastère de Dun, on n'employa aucun étranger; les moines seuls élevèrent cet élégant édifice: les uns étaient chargés des plans de dessin; les autres, des sculptures, du tail de la pierre; d'autres enfin, de la menuiserie et de la serrurerie. Ils faisaient comme un monument de famille, car l'édification d'une église, d'une cathédrale, devenait une source de richesses réciproques pour le monastère et pour la contrée; c'était une fête, une occasion de pèlerinage. Mais le plus souvent c'étaient des provinces, des populations tout entières qui se levaient comme un seul homme, pour aider à l'accomplissement de ces saintes entreprises. Les fidèles ne partaient qu'après s'être confessés et réconciliés; tout procès était assoupi; et en arrivant sur les lieux, le chef, que la troupe de pèlerins s'était choisis, distribuait à chacun l'emploi qu'il devait exercer. Les travaux s'exécutaient avec ordre et recueillement; pendant la nuit, on plaçait des cierges sur les chariots autour de l'église, et on veillait en chantant des hymnes et des cantiques.

Malgré cette ardeur des peuples, la construction des monuments religieux durait quelquefois plusieurs âges d'hommes: Notre-Dame de Paris et le Munster de Strasbourg furent bâtis pendant des siècles; et nous lisons que le portail de l'abbaye de Saint-Denis fut la seule partie de cet édifice qui put être achevée du vivant de l'abbé Suger, son fondateur, bien qu'il eût exercé la plus active surveillance sur les travaux de cette église<sup>1</sup>. Comment croire, après cela, les

<sup>1</sup> Suger, de *Vita sua*.

fables qu'ont débitées certains chroniqueurs au sujet de *Notre-Dame de Chartres*, l'un des plus beaux et des plus vastes monuments que possède l'Europe, et qui, suivant ces historiens, aurait été bâtie dans l'espace de huit années!... Mais avant de discuter sérieusement cette opinion, devenue plus insoutenable encore si l'on considère l'immensité des travaux, la nature des matériaux, et spécialement des pierres qui y ont été employées<sup>1</sup>, jetons un coup d'œil rapide sur les temps qui précéderent la fondation de cette superbe basilique.

#### HISTORIQUE.

La plupart des premiers historiens de nos cathédrales, inspirés par les récits exaltés des vieilles chroniques, par des traditions populaires, ou par une sorte d'orgueil national, se sont épuisés en conjectures pour donner à leur église la plus haute antiquité possible. Quelques-uns ne cherchent pas à remonter au-delà de l'origine du christianisme; d'autres, au contraire, tels que ceux de l'église de Chartres, ont cru pouvoir renchérir sur ces ingénieuses probabilités. Ainsi plusieurs anciens manuscrits affirment sans scrupule<sup>2</sup>, que les Druides, long-temps avant la venue du Messie, avaient eu révélation qu'une vierge devait enfanter pour le salut du monde, et qu'en plusieurs endroits, notamment à Chartres, ils lui rendaient un culte particulier<sup>3</sup>, dans le lieu

<sup>1</sup> Quel est le souverain, s'écrie l'abbé May, qui ne reculerait pas aujourd'hui devant la construction d'un édifice pareil à Notre-Dame de Chartres, dans un pays comme la Beauce, où il n'y a ni bois, ni chaux, ni pierre, ni rivière pour le transport des matériaux?... »

(*Temples anciens et modernes.*)

<sup>2</sup> *Chroniques de Chartres. — Poème des miracles de la Vierge. — Parthénie*, par maître Sébastien Rouillard.

<sup>3</sup> Chartres, considérée anciennement comme la capitale de la Gaule Celtique, fut en effet célèbre par la résidence du sénat druidique; là était le centre de la juridiction, le point de réunion de ces fameux prêtres philosophes, qui exercèrent si long-temps dans les Gaules une autorité suprême et redoutée. Mais nulle part, dans aucun auteur sérieux, il n'est question de *cet autel au-dessus duquel aurait été placée l'image de la mère du Sauveur, tenant son fils sur ses genoux, avec cette inscription: VIRGINI PARITURÆ.*

L'autorité des Druides, qui alliaient au despotisme le plus absolu, aux plus atroces pratiques religieuses, une philosophie éclairée et les principes d'une saine morale, s'évanouit sous la domination des Romains. Ceux-ci, devenus les maîtres des Gaules, ne souffrirent pas qu'ils prissent la moindre part au gouvernement, Peu à peu les Druides, dont quelques-uns se convertirent plus tard à la foi chrétienne, devinrent suspects; leur conduite les rendit odieux. Le peuple gaulois, trop long-temps la dupe de leur avarice et de leurs fourberies, les aban-

même où fut depuis élevé ce magnifique temple en l'honneur de la mère du Sauveur et de son divin fils.

Sans admettre ni réfuter de pareilles assertions, dont le plus ou moins de vraisemblance a fait naître de longues et inutiles dissertations, il nous suffit de savoir qu'antérieurement au troisième siècle, l'histoire de l'église de Chartres ne présente qu'incertitude et obscurité; qu'avant cette époque, saint Savinien et saint Potentien, qui furent les fondateurs des églises de Troyes, d'Orléans et de Sens, prêchèrent aussi la foi catholique dans la ville de Chartres, et que saint Aventin, leur disciple, en fut le premier évêque, vers l'an 280.

Comme toutes les églises des Gaules, celle-ci fut, dès sa naissance, en butte aux plus cruelles persécutions, sous les empereurs romains. On montre encore dans l'église souterraine l'emplacement où existait autrefois un puits vulgairement appelé le *puits des saints-forts*. C'est là que Quirinus, gouverneur de la ville de Chartres pour l'empereur Claude, fit précipiter une foule de chrétiens, au nombre desquels se trouvait sa propre fille, récemment convertie, et à qui les plus cruelles tortures n'avaient pu arracher l'abjuration de sa foi nouvelle. — Le règne de Constantin vit finir toutes ces calamités, et aussitôt les chrétiens s'empressèrent de bâtir à Chartres une église sur laquelle l'histoire ne nous a conservé aucun détail. Nous savons seulement qu'elle fut incendiée vers l'an 858 par les Normands, qui, après un siège infructueux, abusèrent de la bonne foi des habitants pour s'emparer de la ville, en demandant à y être introduits pour y recevoir le baptême. Une fois entrés, les perfides mirent tout à feu et à sang.

L'église, qui avait été réparée par l'évêque Gislebert, fut encore détruite en 973, pendant la guerre entre Richard, duc de Normandie, et Thibaud-le-Tricheur, comte de Chartres. Enfin, en l'an 1020, la veille de la Nativité de la Vierge, le feu du ciel la réduisit de nouveau en cendres, ainsi que la plus grande partie de la ville. Si cet embrasement fut un grand fléau pour la ville de Chartres, dont presque tous les habitants se trouvaient ruinés et sans asile, ce fut du moins une consolation pour le clergé et pour le peuple d'avoir, en cette circonstance malheureuse, un prélat tel que celui qui occupait alors le siège épiscopal.

L'évêque Fulbert, placé au faite des grandeurs, comblé des faveurs de la cour, sans que sa modestie en fût altérée; Fulbert, jouissant à juste titre d'une considération générale, non-seulement en France, mais encore chez l'étranger, songea à se procurer des ressources pour la reconstruction de son église, et

donna insensiblement, et cessa de leur apporter les présents et les offrandes dont ils tiraient toute leur subsistance. Bientôt l'église, armée du bras séculier, fit raser leurs forêts, leurs bocages sacrés, et détruire leurs sanctuaires. On publia des lois rigoureuses contre ceux qui se rendraient encore dans les bois pour y faire des prières. Enfin, la ruine du paganisme dans les Gaules entraîna celle du druidisme.

même pour celle de la ville : tâche que ce digne prélat accomplit avec autant de zèle que de bonheur. Son premier soin fut d'écrire au roi de France, Robert, fils de Hugues Capet, et aux princes et seigneurs du royaume, pour les engager à coopérer par leurs bienfaits à l'accomplissement d'une œuvre si méritoire. Il commença par donner lui-même l'exemple, en employant trois années de ses revenus et de ceux de la mense capitulaire. Nombre de personnes de la plus haute distinction, tant du royaume que des pays étrangers, s'estimèrent heureuses de contribuer à relever de ses ruines le temple du Seigneur. Les rois de France, de Danemarck, d'Angleterre; les comtes Eudes de Chartres; Richard, duc de Normandie; Guillaume, duc d'Aquitaine, et une infinité d'autres seigneurs fournirent des sommes considérables. Les bourgeois, à leur imitation, les artisans de la ville, enfin tous les habitants du pays et des lieux circonvoisins y apportèrent leur tribut à l'envi les uns des autres : ceux-ci avec leur argent, ceux-là par leurs travaux manuels, par des approches, par des fournitures de matériaux et de vivres pour les ouvriers. Les vitraux de ce temple sont remplis d'emblèmes et d'attributs, rappelant les dignités et les professions de tous ceux qui contribuèrent au rétablissement de l'église. Nous aurons occasion, en parlant de ces magnifiques peintures sur verre, de revenir sur ce sujet.

Avec de tels secours, et le zèle d'un si grand nombre de coopérateurs, il était probable que cette cathédrale ne devait pas tarder à acquérir sa perfection. Mais, comme nous l'avons fait observer, ce serait vouloir lutter contre l'évidence que de prétendre, sur la foi de quelques vieux historiens, que Notre-Dame de Chartres fut achevée sous l'épiscopat de Fulbert, dont la mort arriva, en 1029, c'est-à-dire huit années après le commencement des travaux.

Pour se convaincre du contraire, il suffit de connaître et de savoir comparer les différents styles d'architecture en usage dans chaque siècle. L'histoire d'un monument est en général mieux écrite dans la disposition et la forme des pierres, que dans une foule de relations inexactes. L'erreur vient ici de la confusion de quelques dates, de quelques récits isolés, qui n'ont point été vérifiés par l'inspection du monument. Mais en observant aujourd'hui ce que ces historiens n'ont pas voulu, ou n'ont pas su observer, il est facile de reconnaître que la structure de Notre-Dame de Chartres ne remonte pas au-delà du douzième siècle, à l'exception des cryptes et de quelques parties peu apparentes qui furent conservées lors de la reconstruction. Plusieurs faits qu'il eût été difficile de faire concorder, en venant à l'appui de notre assertion, s'expliquent alors facilement, et nous prouvent que si l'édifice bâti par Fulbert fut achevé en huit ans, ce ne fut qu'un temple provisoire; ou, ce qui est bien plus vraisemblable, que la construction en fut longtemps suspendue, et qu'on ne s'en occupa sérieusement que vers la fin du onzième siècle, jusqu'au milieu du treizième. Les faits connus confirment cette opinion : Fulbert écrivait en 1027, deux ans avant sa mort, à Guillaume, duc d'Aquitaine, « qu'étant très-occupé de la restauration de son église de Chartres, il n'avait pu lui

répondre, et qu'avec l'aide de Dieu il avait déjà fait les grottes de cette église, c'est-à-dire ce qui est compris dans la partie souterraine. — Il est en outre positif que ce prélat laissa par testament une forte somme en or et en argent pour la construction de cette basilique que, dit-il ailleurs, *il avait commencé à réédifier*.

Thiéry, ou Théodoric, son successeur, quoique animé du même zèle, n'eut pas non plus la consolation de voir terminer ces travaux.

Vers la fin de l'année 1060, un médecin du roi Henri I<sup>er</sup> fit commencer, à ses frais, un portail latéral qui ne fut achevé que dans le siècle suivant. En 1088, la duchesse Mathilde, femme de Guillaume-le-Conquérant, fit couvrir en plomb, aussi à ses frais, la plus grande partie de cet édifice.

Enfin, plus d'un siècle après la mort de Fulbert, vers l'année 1145, Hugues, archevêque de Rouen, écrivait à Thiéry, évêque d'Amiens, avec quel zèle et quelle activité les fidèles de la ville de Chartres, et même des villes et des provinces voisines, travaillaient depuis peu à la construction de leur cathédrale. « Des hommes de tous les rangs, de toutes les professions, disait le « prélat, se livrent aux travaux les plus pénibles, tirent les chariots, et trans-  
« portent les matériaux. Un grand nombre d'habitants de Rouen, et beaucoup  
« d'autres personnes de différens diocèses de la Normandie, tous munis de  
« notre bénédiction, sont allés augmenter la foule des travailleurs. » Qu'il s'agit alors de la construction des tours, ainsi que l'établissent plusieurs témoignages dignes de foi<sup>1</sup>, ou de toute autre partie de l'église, toujours est-il prouvé qu'à cette époque les travaux, longtemps abandonnés, furent repris avec un nouvel enthousiasme.

La nef et le grand portail datent du douzième siècle, sauf un des clochers, qui est postérieur, celui du nord, ou *clocher neuf*, terminé en 1514. Cette église ne fut consacrée et dédiée à la sainte Vierge qu'en 1260, par Pierre de Mancy, soixante-seizième évêque de Chartres, bien qu'elle ne fût point encore complètement achevée. De sorte que cette basilique a été environ deux cent quarante ans à bâtir, si on en fait remonter l'origine à l'épiscopat de Fulbert, et un peu plus de cent ans si on ne compte, comme cela doit être, que du commencement du douzième siècle.

Nous ne terminerons pas cet historique sans mentionner le dernier et fatal

<sup>1</sup> « L'église chartraine n'avait encore reçu, en cette année 1145, son accomplissement et dernière main, veu qu'a'ors on travaillait à faire les deux tours des clochers, qui par leur hauteur se font découvrir d'onze lieues loin. Il est vray que la foudre ayant dévoré celui qui est à main gauche de l'autre, il en a été basti un autre qui conteste avec les plus beaux et élevés de toute la France et peut-être d'ailleurs... »

(SOUCRET. *Hist. manusc. de Chartres.*)

La *Chronique de Normandie*, citée en épigraphe, en faisant allusion au zèle que déploierent alors les fidèles, vient à l'appui de ce témoignage.

incendie de 1836, qui a failli dévorer cet antique édifice, et dont nous nous réservons de présenter un récit circonstancié à la fin de cette notice <sup>1</sup>.

#### EXTÉRIEUR.

L'effet général que produit l'aspect extérieur de la cathédrale de Chartres, n'excite point d'abord dans l'imagination un sentiment de vive surprise; mais ce degré d'intérêt et de satisfaction calme qui naît de la sévérité des lignes, du grandiose des proportions et de l'imposante majesté d'un édifice qui, comme celui-ci, réunit à la noble simplicité du premier âge de l'art, des dispositions et des formes devenues plus sveltes et plus hardies. Cette réflexion est surtout applicable à la façade occidentale, ou principal portail du monument que nous décrivons. En effet, dans cette façade haute et étroite, terminée par un pignon triangulaire, dans la masse principale des deux tours qui l'accompagnent, et dont le mur lisse n'offre que quelques embrasures de fenêtres, la plupart sans ouvertures, on retrouve le caractère, la grave monotonie du style appelé *lombard*, encore en usage dans les dixième et onzième siècles.

Mais de grandes innovations signalent en même temps un goût nouveau. Ici la forme plus inspirée, plus spiritualiste de l'ogive a presque généralement succédé au plein cintre. Un des deux rangs de fenêtres, toujours situées au-dessus de la porte principale pour éclairer la nef, a déjà fait place à une rose dont les compartiments, encore simples, deviendront le type de ces chefs-d'œuvre de découpures compliquées, qui plus tard doivent émerveiller l'imagination. Les vousoirs ogives, les tympan, ornés d'abord de grecques, de zigzags, ou de figures chimériques, sont enrichis de statues et de groupes allégoriques, aussi curieux sous le rapport de l'art que comme monuments historiques du costume.

Une petite galerie située dans la partie la plus élevée, au centre de cette façade, et dont les entre-colonnements renferment des statues de rois et de reines, est aussi un ornement nouveau, qui, plus tard, placé au premier rang et dans de plus grandes proportions, paraît être devenu indispensable dans la décoration extérieure de la plupart de nos basiliques <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Nous décrivons en conséquence l'église cathédrale de Chartres, telle qu'elle était avant l'incendie, sauf à préciser ensuite les détails de ce désastre, qui a porté principalement sur la charpente du grand comble et sur les parties intérieures des clochers.

<sup>2</sup> Les cathédrales de Paris, de Reims, d'Amiens, de Sens, etc., offrent des galeries semblables.

Le clocher vieux offre un des premiers exemples de ces pyramides aiguës, octogones, environnées de clochetons à la base, dont la hardiesse nous surprend autant que la solidité, et qui ont dû succéder aux plates-formes crénelées, qui, dans les siècles anarchiques et batailleurs, servaient à la défense des églises. Nous devons donc regarder le portail de l'église cathédrale de Chartres, à l'exception toutefois de la partie supérieure du clocher neuf, comme un des exemples les plus curieux du premier style de transition, au commencement du douzième siècle.

Les trois portes, élevées sur un perron de six marches, occupent, sans intervalle, toute la partie inférieure de la façade occidentale, comprise entre les deux clochers. Celle du milieu est appelée *porte royale*, parce qu'elle servait à l'entrée des rois de France. Elle est, ainsi que les deux autres portes, ornée de nombreuses sculptures, dont les plus remarquables sont les grandes figures des parois latérales, que l'on croit représenter les princes et princesses du temps, qui contribuèrent à l'édification du temple. Celles-ci sont vêtues de longues tuniques recouvertes par une espèce de manteau, qui, ouvert quelquefois sur le devant, laisse apercevoir de riches ceintures et de très-belles étoffes gaufrées. On remarque également la forme variée de leurs couronnes, ainsi que leurs longues tresses de cheveux, dont les nattes enveloppées de rubans, furent les signes caractéristiques des reines et des princesses, jusqu'au commencement de la troisième race des rois de France<sup>1</sup>.

Le tympan de la porte royale offre, en deux tableaux, l'emblème de la loi ancienne, figurée par les prophètes, et celui de la loi nouvelle, représentée par Notre-Seigneur, environné des symboles des quatre évangélistes, et venant juger les vivants et les morts<sup>2</sup>. Dans les voussures, on reconnaît les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, portant divers instruments de musique : la harpe, le sistre, le psaltérion.

Les sculptures du tympan de la porte à droite représentent les principaux traits de la vie de la sainte Vierge : l'Annonciation, la Nativité, la Présentation au temple et l'Apothéose. Le tympan de la porte à gauche offre l'ascension de Jésus-Christ. Les voussures, remarquables par leur frappante analogie de position et de pensée avec les emblèmes de la façade de Notre-Dame de Paris, contiennent les signes d'un zodiaque, auquel le sculpteur, conformément à l'usage, a cru devoir associer les attributs des travaux agricoles des douze mois de l'année.

<sup>1</sup> On a cru reconnaître parmi ces statues Robert I<sup>er</sup>, dit *le Pieux*, roi de France, la reine, son épouse; Canut-le-Grand, roi d'Angleterre et de Danemark; Eudes II, comte de Chartres; Richard II, quatrième duc de Normandie; Guillaume V, duc d'Aquitaine; la princesse Mahaut, ou Mathilde, duchesse de Normandie, et quelques autres personnages contemporains, qui enrichirent l'église de Chartres de leurs pieuses offrandes.

<sup>2</sup> Cette manière de représenter J. C., adoptée dans les onzième et douzième siècles, avait été transmise par les néo-grecs.

Mais ce qui, dans cette façade, fixe surtout l'attention, ce sont les deux clochers qui l'accompagnent, et que l'on proposa longtemps pour modèle dans un adage des siècles passés. Suivant cet axiome, les parties les plus belles choisies dans diverses cathédrales, pour former par leur réunion un temple parfait, seraient : le chœur de Beauvais, la nef d'Amiens, le portail de Reims et les clochers de Chartres.

Le clocher à droite ou méridional, qu'on appelle le *clocher-vieux*, date en effet de l'origine même de l'édifice, et a conservé intacte sa forme primitive. Moins svelte et moins orné que quelques autres de la même époque et du même style, il est cependant admirable par sa masse imposante et son élévation. Dans l'un des étages inférieurs de ce clocher, on remarque une fort belle charpente, qui supportait, avant 1793, les trois grosses cloches appelées *bourdons*, et dont les poinçons en cul-de-lampe sont ornés de bas-reliefs : sur l'un est gravé un écusson aux armes de France, où le nombre de fleurs de lis, réduit à trois, indique le règne de Charles VI<sup>1</sup> ; l'autre cul-de-lampe présente les armes de l'ancien chapitre.

En 1395, la pointe de ce clocher, fatiguée par l'injure du temps, et menaçant ruine, fut démolie d'environ vingt pieds au-dessous de la pomme, et reconstruite à neuf.

Le clocher à gauche ou septentrional est appelé *clocher neuf*, quoique sa partie supérieure appartienne seule à une époque plus moderne. Sa base, jusqu'à la hauteur de la *galerie des Rois*, est du même temps que le clocher de droite. Elle offre absolument le même caractère, et fut primitivement surmontée d'une flèche ou pyramide en charpente revêtue de plomb, que la foudre réduisit en cendres le 26 juillet 1506. Le chapitre, aidé des libéralités de plusieurs princes, seigneurs et particuliers, fit reconstruire en pierre l'élégant clocher qui subsiste aujourd'hui. Jugé dans le temps avec cet enthousiasme qu'excite la nouveauté, il fut proclamé un chef-d'œuvre. Et pourtant, nous avons regret à le dire, malgré la hardiesse et la délicatesse du travail, malgré ce luxe de difficultés vaincues, il est loin du noble caractère des édifices des treizième et quatorzième siècles, les plus mémorables de l'architecture appelée gothique, et signale déjà la décadence du genre. Ce clocher est l'ouvrage de Jean Texier, dit *de Beauce*, architecte de Chartres, qui l'entreprit en 1507, et le termina en 1514. Le roi Louis XII contribua à cette réparation pour une somme de 2,000 livres, aujourd'hui 7,868 francs environ. L'évêque René d'Hilliars, qui occupait alors le siège de Chartres, fournit également une somme considérable.

En octobre 1691, un vent impétueux ayant ébranlé l'extrémité de ce clocher, que soutinrent néanmoins les crampons en fer qui attachent les pierres

<sup>1</sup> Dom. de Vaines. (*Diction. Diplomat. Paris*, 1774.)

entre elles, la pointe fut reconstruite l'année suivante par Claude Angé, sculpteur lyonnais, et élevée de quatre pieds plus haut qu'elle n'était auparavant.

L'intérieur de ce clocher est divisé en plusieurs étages voûtés. Dans le premier, appelé *la chambre de la Sonnerie*, on lit, sur une grande pierre blanche scellée dans le mur, les strophes suivantes, gravées en caractères gothiques. C'est le clocher qui est censé parler, suivant une des naïves coutumes de l'époque :

Je fu jadis de plomb et de bois construit,  
Grand, hault et beau, et de somptueux ouvrage,  
Jusques à ce que tonnerre et orage  
M'ha consommé dégasté et détruit.

Le jour de sainte ANNE, vers six heures de nuict,  
En l'an compté mille cinq cens et six ;  
Je fu bruslé, démoli et recuit,  
Et avec moi de grosses cloches six.

Après Messieurs, en plein chapitre assis,  
Ont ordonné de pierre me refaire,  
A grande voulte, et pilliers bien massifs  
Par Jehan de Beaulse, ouvrier qui le sceut faire.

L'an dessus dict, après pour me refaire,  
Firent assoir le vingt-quatriesme jour  
Du mois de mars, pour la premier affaire,  
Première pierre et aultres sans séjour.

Et en avril huitième jour exprès,  
RENÉ D'ILLIERS, évesque de renom,  
Perdit la vie, au lieu duquel après  
Fut ESRARD, mis par postulation.

En ce temps là qu'avois nécessité,  
Avoit des gens qui pour moi lors veilloient :  
De bon cœur, fust hyver ou esté,  
Dieu leur pardoint (pardonne), car pour luy travailloient.

1508.

Au-dessus de la chambre de la sonnerie, est placée la charpente dans laquelle sont suspendues les cloches. Le troisième étage renferme une chambre octogone, voûtée en pierre, dans laquelle sont deux hommes payés par la

ville, pour veiller nuit et jour aux incendies en cas de besoin. Sur le mur de cet observatoire est gravée une inscription destinée à perpétuer le souvenir du miracle attribué à la Vierge, lors de l'incendie de 1674 :

*Ob vindictam, singulari Dei munere  
et a flammis illæsam hanc pyramidem,  
anno 1674,  
15 decembris, per incuriam vigiliam,  
hic excitato ac statim extincto incendio,  
tanti beneficii memores solemnè pompâ,  
gratiis Deo prius persolutis, decanus  
et capitulum carnotense hoc posteritati  
monumentum posuere.*

Les proportions de cette façade sont de cent cinquante pieds pour la largeur, et de cent soixante pour la hauteur, depuis la base jusqu'au pignon de couronnement. Le clocher vieux a trois cent quarante-deux pieds de haut, du sol jusqu'au croissant, et le clocher neuf, trois cent soixante-dix-huit.

Après avoir observé la structure singulière des arcs-boutants en forme de sections de roues, dont les rayons sont autant de petites colonnes réunies par de légers arceaux, et celle des contreforts ornés de statues dans le goût de la cathédrale de Reims; après avoir observé l'heureuse disposition des tours latérales qui flanquent les extrémités du transept et du côté du chœur; après avoir admiré l'effet pyramidal et éminemment pittoresque du chevet, vu des jardins de l'archevêché; enfin, après avoir remarqué la structure élégante du pavillon de l'horloge, de 1520, ainsi que deux grotesques figures sculptées sur les contreforts du vieux clocher, dont l'une représente une truie, aux mamelles gonflées, assise et filant une quenouille; l'autre, un âne *qui vielle*<sup>1</sup>, suivant l'expression du pays, nous allons examiner avec plus de détail les magnifiques portails latéraux, et les porches ou péristyles plus magnifiques encore qui les précèdent.

Le portail septentrional, d'un style noble et sévère, est en même temps le plus riche de détails. Le porche ou péristyle, qui en est la partie principale, est élevé sur un perron de dix-sept marches, et présente trois grandes arcades

<sup>1</sup> Il semblerait plutôt pincer de la harpe, si l'on en juge par l'instrument à cordes placé entre ses jambes, et que l'on a pris fort mal à propos pour une vielle. — Ces figures, qui sans doute avaient un but allégorique, inconnu aujourd'hui, sont signalées avec grand soin par les habitans du pays aux étrangers qui visitent Notre-Dame de Chartres.

ogives surmontées de pignons, correspondant aux trois entrées du fond. Soutenus sur des massifs, des pieds droits et des colonnes, ces portiques sont décorés, ainsi que les voussures, d'une quantité considérable de statues, de groupes, de bas-reliefs et d'ornements, aussi curieux par la manière dont ils sont travaillés que par l'étonnante variété de leur composition. Les grandes statues adossées aux colonnes représentent des patriarches et des prophètes de l'ancienne loi, dont on a eu soin d'écrire les noms en caractères gothiques sur les consoles qui les supportent. On y voit encore des princes et des seigneurs, sans doute bienfaiteurs de cette église, et assez connus alors pour qu'il ne fût pas besoin d'en indiquer les noms, mais qui par cette négligence ne sont aujourd'hui pour nous que l'objet de conjectures plus ou moins vraisemblables<sup>1</sup>. Les voûtes de ce péristyle sont également surchargées de riches sculptures et de groupes, qui, suivant l'usage alors généralement adopté, sont une ingénieuse allégorie sur l'alliance de l'ancien et du nouveau Testament. C'est ainsi que l'on reconnaît dans les bas-reliefs du tympan et des voussures de la porte du milieu, la naissance, la vie et l'apothéose de la sainte Vierge, dont la statue orne le trumeau qui partage la porte; sur le tympan de la porte de droite, l'histoire de Job, de Samson, etc.; dans celui de la porte de gauche, la naissance de Jésus-Christ, l'adoration des Mages, la parabole des vierges folles et des vierges sages; enfin dans les grandes figures des parois latérales de la porte du milieu, Abraham, Isaac, Melchisedec, etc., d'un côté; de l'autre, saint Pierre, saint Paul et quelques autres apôtres.

Au-dessus du porche s'élève en retraite la partie supérieure du portail, flanquée d'abord de deux petites tourelles octogones, puis de deux grosses tours carrées, et terminée par un pignon triangulaire orné d'une statue de la Vierge.

Au dessous, la partie centrale du portail est entièrement remplie par un vitrail divisé en cinq panneaux, surmontés d'une très-belle rose à compartiments, laquelle doit être regardée comme un des meilleurs modèles de peintures sur verre, et classée dans la seconde époque de leur perfectionnement. Ce portail date de la fin du douzième siècle.

Le portail méridional, qui, par l'aspect général, a la plus grande analogie avec celui du nord, en diffère essentiellement dans ses détails. Le porche, d'un goût moins pur et moins sévère, est également riche et élégant. Exhaussé sur dix-sept marches, il est distribué comme le précédent en trois grandes arcades, soutenues par des massifs et des pieds droits ornés de sculptures, et sur des colonnes isolées, dont la plupart des fûts sont d'une seule pierre. La disposition des pignons qui couronnent les arcades, et dans lesquels elles sont engagées, est la même. Mais ici les intervalles sont remplis par une suite de

<sup>1</sup> Il faut en excepter peut-être deux statues, qu'une sorte de tradition désigne comme représentant Pierre de Maulere, duc de Bretagne, et Alix son épouse.

rois et de reines distribués dans de petits tabernacles, surmontés de clochetons ou pyramides. Une multitude de statues, de sculptures et d'ornements allégoriques, décorent les parties intérieures de ce porche. On remarque dans le tympan de l'arcade du milieu, la représentation des quatre fins de la vie de l'homme : la mort, le jugement, le paradis et l'enfer, tableaux qui se reproduisent à l'extérieur de presque tous les grands monuments religieux des douzième et treizième siècles. C'est toujours saint Michel pesant les âmes, et le diable cherchant à faire pencher la balance; les démons enfournant les réprouvés à coups de fourches; les vices, surtout celui de l'impureté, figurés d'une manière plus que naïve<sup>1</sup>; enfin le Sauveur dominant cette grande scène et donnant l'évangile, c'est-à-dire la lumière aux hommes<sup>2</sup>.

Le tympan de la porte à droite présente divers faits de la vie de saint Martin, évêque de Tours, et sur les parois plusieurs statues d'évêques et de personnages du tympan, dont les costumes fournissent à l'archéologue un sujet de précieuses observations. Parmi les évêques placés sur les faces latérales, un surtout est remarquable en ce qu'il porte sur l'épaule droite le faucon, attribut de la puissance féodale, ordinairement réservé aux seigneurs laïcs dans le moyen âge<sup>3</sup>.

Sur le tympan de la porte à gauche, on remarque le martyr et l'apothéose de saint Étienne, et sur les parois, diverses figures historiques, parmi lesquelles se trouvent un comte de Chartres, armé de toutes pièces, portant le nimbe ou cercle lumineux autour de la tête; et l'évêque Fulbert, reconnaissable à l'ornement du support de sa statue. Cet ornement emblématique représente une église tout en flammes, pour rappeler le grand incendie qui dévora l'église de Chartres pendant l'administration de ce prélat. — Ici, comme au portail du nord, la partie supérieure s'élève en retraite au-dessus du porche, et offre, à de légères différences, le même aspect et la même disposition. La rose, d'un style différent, est aussi d'un travail moins curieux, bien que l'intervalle des époques de construction nous ait paru peu considérable<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Nous avons rencontré un tableau absolument semblable en décrivant la façade principale de Notre-Dame de Paris; seulement à Notre-Dame de Chartres, l'artiste a ajouté, comme épisode satirique, un diable qui saisit une religieuse, et un autre qui présente la main à une reine. Toutes deux finissent par être entraînées dans les enfers.

<sup>2</sup> *Ego sum lux mundi.*

<sup>3</sup> Au 15 août de chaque année, le seigneur de Maintenon présentait au chapitre de Chartres un épervier sain, entier, et prenant proie, à titre de foi et hommage envers son seigneur suzerain, dont il tenait plusieurs fiefs.

ROUILLARD.

Le trésorier de l'église cathédrale d'Auxerre avait le droit d'assister à l'office divin, dans les jours de solennité, avec un épervier sur le poing; le seigneur de Sassai avait celui de poser l'épervier sur le coin de l'autel.

LE BEUF.

<sup>4</sup> Quelques auteurs ont fait honneur de la construction du péristyle méridional à Jean Cormier, médecin de Henri I<sup>er</sup>, roi de France, en 1040; ceci ne peut s'entendre que des

La toiture de l'édifice, entièrement couverte en plomb, avait été presque totalement détruite en 1794; elle fut réparée en 1797, aux frais des habitants de Chartres. La charpente du grand comble, appelée *forêt*, à cause du grand nombre de pièces de châtaignier dont elle fut composée, a quarante-quatre pieds de hauteur perpendiculaire. Il existait jadis deux petits clochers : l'un, sur le centre du transept, contenait la *grue*, espèce de machine, dont le mouvement produit un bruit éclatant, et remplace le son des cloches le *vendredi-saint*; l'autre s'élevait vers le milieu du chœur, et renfermait six petites cloches, dites *commandes*, parce qu'elles donnaient, pendant le service divin, le signal pour mettre en branle les grosses cloches et les bourdons des grandes tours. Ici, comme dans beaucoup d'autres endroits, ces ornements si pittoresques et si conformes au style des édifices sacrés du moyen âge, sont tombés sous les coups de la réaction impie de 1793.

#### INTÉRIEUR.

L'intérieur de l'église de Chartres ne présente ni ce grandiose, ni cette immense élévation, qui excite une si juste admiration dans l'église d'Amiens; ni cette vaste étendue de la cathédrale de Paris, ni enfin cette légèreté, cette élégance, peut-être trop minutieuse, des édifices des quatorzième et quinzième siècles. Mais nul autre temple assurément ne produit, même dans l'âme la moins impressionnable, une plus profonde émotion de recueillement; nul autre dont le plan soit d'une régularité plus parfaite; nul autre surtout dont l'aspect, mystérieusement rembruni par la grande quantité et la parfaite conservation des vitraux, fasse revivre plus complètement à nos yeux la grande et mystique pensée du moyen âge.

Les proportions intérieures de Notre-Dame de Chartres sont de trois cent quatre-vingt-seize pieds de longueur, sur cent trois de largeur; sa hauteur, dans la partie la plus élevée de la voûte, est de cent six pieds, et la longueur du transept de cent quatre-vingt-quinze.

Cinquante-deux piliers isolés forment le chœur, la croisée, la nef et les bas-côtés; et trente-six massifs, liés par les murs, qui en déterminent la circonférence, soutiennent dans toute son étendue cette basilique, l'une des plus dignes, sans contredit, de figurer parmi les cathédrales dont la France a droit

fondations, ou de certaines parties inaperçues de ce portail, dont le caractère architectural appartiennent évidemment au douzième siècle.

de s'enorgueillir. Les piliers ronds, cantonnés en croix; la jolie galerie qui règne au-dessus des arcades, et les fenêtres, divisées en roses et en panneaux terminés en trifles, offrent dans toute sa pureté le style du douzième siècle. Les murs, élevés à l'entrée de la nef, entre les deux tours, et formant une espèce d'*atrium* ou porche intérieur, sont remarquables en ce qu'ils ne présentent que des chapiteaux et des arcs cintrés, évidemment d'une époque antérieure.

Le buffet d'orgues est à la hauteur des galeries, et, contrairement à l'usage, adossé au côté droit de la nef. Cet instrument, que l'on voyait autrefois au fond de l'église, au-dessus de la porte principale, n'a de remarquable que sa *montre* ou façade, dans laquelle les travaux de sculpture signalent l'époque de transition du style gothique à celui de la *renaissance*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> C'est à l'orgue, invention toute cléricale transmise en France par l'Église grecque, que l'on doit l'idée et les premiers essais des grandes innovations musicales. — La musique des anciens fut triste et monotone : les Grecs et les Romains chantaient leurs airs à l'unisson, et les instruments (ordinairement la flûte) soutenaient la voix, plutôt qu'ils ne l'accompagnaient. Ils obéirent cependant aux lois de l'harmonie, et connurent les rapports qui existent entre certaines notes, dont les sons peuvent frapper simultanément l'oreille sans la blesser; mais l'idée d'un accompagnement fondé sur une combinaison de notes n'ayant que des rapports éloignés avec le chant, appartient aux modernes. Lorsqu'arriva la découverte de l'orgue, la facilité de tirer plusieurs sons, de disposer d'une multitude de notes à la fois, entraînèrent le compositeur dans des intonations qui, produisant d'heureux accords, durent fixer l'attention, et transformer en règle ce qui d'abord n'était qu'une tentative ou un caprice; cette méthode, introduite au commencement du treizième siècle, prit le nom de *déchant* ou double chant.

Cependant cette révolution musicale fut plutôt essayée qu'accomplie. Le petit nombre de productions qui nous restent n'offrent que des accords d'octave, relevés par quelques tierces, et les chantres assez habiles pour *organiser* ainsi recevaient six deniers.

On a peine à comprendre la lenteur de ces progrès, quand on sait d'ailleurs qu'un traité sur la musique à plusieurs parties (le premier, il est vrai, que l'on connaisse en ce genre) avait été composé, vers le milieu du onzième siècle, par Francon, scolastre de la cathédrale de Liège, en 1066. — Enfin le cercle de cette harmonie s'agrandit; on connut des chants à trois parties; la basse, contrairement à la dénomination moderne, était appelée *tenor*, celle du milieu *motetus*, et celle du dessus *triplum*. « Quisquis veut déchanter, dit un auteur didactique du temps, doit premier savoir quand est la double, quand est la quinte notte, et doit regarder si le chant monte ou avale (descend); si il monte, nous devons prendre la double notte; si il avale, nous devons prendre la quinte. » On voit que dans cette règle importante se trouve déjà le principe des grandes hardiesses de la musique moderne, et comme le secret de son génie.

Partageant le sort réservé à toute idée nouvelle, ces heureuses découvertes rencontrèrent de vives oppositions. Les papes lancèrent des bulles contre le *déchant* ou accompagnement, et ne le permirent que dans les grandes solennités. Les églises durent suivre ce monotone plain-chant, où toutes les voix se réunissent sur une même note. Saint Louis protégea cependant ces nouveautés musicales, et les messes où il assista furent presque toujours chantées en trio. La susceptibilité des pontifes romains ne s'étendit pas à ces chants

Les bas-côtés de la nef ne sont point ici, comme dans la plupart des autres cathédrales de la même époque, entourés de chapelles qui, en ajoutant à la solidité de l'édifice, ne contribuent pas moins à son ornement<sup>1</sup>. Une seule, qui existe entre les piliers butants de la cinquième travée à droite, fut construite en 1413, pour accomplir un vœu fait à la Vierge par Louis, comte de Vendôme, dont elle porte le nom. L'événement qui donna lieu à cette pieuse fondation présente assez d'intérêt pour être rapporté ici.

Jacques de Bourbon, comte de la Marche, frère de Louis, comte de Vendôme, jaloux de l'apanage de son frère, chercha les moyens de l'en dépouiller. Pour exécuter son projet, il fondit tout à coup sur le Vendômois avec des troupes levées à la hâte, et surprit Louis, son frère, qu'il fit prisonnier. On vit alors les deux factions d'Orléans et de Bourgogne, qui disputaient à l'envi de forfaits, se réunir pour délivrer Louis. Huit mois s'écoulèrent sans que la jalousie de Jacques de Bourbon pût se calmer. Enfin les remords firent plus d'effet que les menaces sur l'esprit de cet ambitieux. Il se présente un jour aux portes de la prison de son frère; et, l'âme navrée de regret et d'amertume, il fait tomber ses fers qu'il mouille de pleurs: « Soyez libre, » dit-il, ô mon frère! vous réunissez, par l'estime que vous inspirez, les intérêts les plus opposés: il est juste que je me rende aux sentiments qui vous sont dus. Je me suis fait jusqu'ici violence en y résistant, pour céder au vil sentiment qui m'arma contre vous; reconnaissez un frère qui vous délivre; oubliez celui qui vous enchaîna... » Les fers du prisonnier tombent à ces mots; il se retrouve dans les bras de son frère, qui l'entraîne avec lui hors du cachot. Louis, rendu au bonheur, à la tendresse fraternelle, crut devoir ce bienfait au vœu qu'il avait fait à la Vierge s'il recouvrait sa liberté, et qu'il se hâta d'accomplir. En conséquence, il fit un pèlerinage à Saint-Denis en France, et à Notre-Dame de Chartres, pieds nus, en chemise, portant un cierge du

vulgaires, qui se débitaient alors librement en certain temps de l'année, tels, par exemple, que la fameuse prose ou antienne si connue de la fête de l'âne:

Orientis partibus  
Adventavit asinus, etc.

Ces antiennes, dont quelques-unes sont arrivées jusqu'à nous, n'offrent rien de saillant; il en est de même des complaintes en langue populaire qu'on chantait à tue-tête dans les fêtes patronales, et qui toutes ressemblent aux noëls que l'on entend encore dans nos campagnes.

<sup>1</sup> Notre-Dame de Chartres possédait anciennement, comme toutes les basiliques de cette époque, d'élégantes chapelles, dont Rouillard fait monter le nombre à vingt-cinq; mais adossées aux piliers de la nef et du chœur, où elles gênaient la circulation dans les grandes cérémonies, elles furent successivement réduites à huit, et transférées ailleurs, comme il va être expliqué.

pois de cinquante livres, et suivi de cent domestiques dans le même accoutrement. Il fit en outre ériger la chapelle dont il est ici question, pour éterniser sa reconnaissance.

Sur les faces extérieures de cette chapelle on voit deux statues de grandeur naturelle représentant Louise de Bourbon et Blanche de Roucy, sa femme, vêtus suivant la mode du temps. Le costume du comte consiste dans une cotte-hardie<sup>1</sup>, dont les manches, serrées par des boutons depuis le poignet jusqu'au coude, se terminent en amadis; il porte un pardessus, ou longue tunique, et sous son chaperon rabattu<sup>2</sup> on remarque que ses cheveux sont coupés très-court. La comtesse de Vendôme est également vêtue d'une cotte-hardie retenue par une ceinture; un riche surcot<sup>3</sup> recouvre la cotte, et sur ses cheveux tressés en nattes repose une couronne enrichie de pierreries.

Sept autres chapelles, élégamment disposées, sont comprises dans le pourtour du chœur. La plus remarquable est celle du Chevet, placée sous l'invocation de la Vierge, et vulgairement appelée la chapelle de la *Communion* ou des *Chevaliers*, parce que Bureau de la Rivière, premier chambellan de Charles V, de concert avec plusieurs autres chevaliers, ses compagnons d'armes, fondèrent une messe dans cette chapelle, en actions de grâces d'une victoire éclatante qu'ils avaient remportée sur les infidèles dans l'île de Chypre.

L'intérieur du chœur, l'un des plus vastes et des mieux disposés, a perdu son caractère primitif, par suite des transformations que le mauvais goût du dix-huitième siècle et un faux esprit d'ostentation ont fait subir à beaucoup de monuments<sup>4</sup>. Ce n'était point assez du vaniteux éclat affiché par des artistes courtoisants, dans la décoration des palais et des jardins bâtis du grand roi, il fallait encore que les édifices religieux d'un autre âge prissent l'habit de cour. C'est ainsi qu'en 1772, sur les dessins de M. Louis, architecte d'Orléans, on revêtit les piliers et les murs du chœur de panneaux de marbre, et de pilastres, relevés par l'or et le bronze, ornements qui firent tomber l'architecture primitive dans le maniéré des salons modernes. On plaça de chaque côté, au-dessus de la corniche des stalles, quatre bas-reliefs de marbre blanc entourés

<sup>1</sup> La *cotte-hardie* ressemblait beaucoup à une soutane; elle était commune aux hommes et aux femmes: selon la qualité des personnes, cet habillement était de drap ou de camelot, appelé alors *camelin*.

<sup>2</sup> Le *chaperon* était originairement une couverture de tête, presque aussi ancienne que la monarchie, et dont l'usage n'a commencé à s'abolir que sous le règne de Charles VI, lorsque les chapeaux devinrent à la mode.

<sup>3</sup> Le *surcot* n'était qu'une espèce de soubreveste, qui se portait sur la cotte; mais les femmes, qui affichaient le plus de luxe, avaient des surcots extrêmement longs, qu'on nommait aussi quelque fois *garnaches*.

<sup>4</sup> Nous avons exprimé les mêmes regrets à propos de semblables innovations, opérées dans le chœur de Notre-Dame de Paris, sur la fin du règne de Louis XIV.

de bordures en marbre bleu turquin, et représentant : à droite, la Conception de la sainte Vierge, l'adoration des mages, une descente de croix, et le vœu fait par Louis XIII, en février 1638; à gauche, la prédiction du prophète Isaïe à Achaz, roi de Juda; l'adoration des bergers, la présentation de Jésus-Christ au temple, et la déposition de Nestorius par le concile d'Éphèse, en 431<sup>4</sup>.

Ces reliefs de grande dimension sont l'ouvrage de M. Bridan, statuaire et membre de l'ancienne académie de peinture et de sculpture. On détruisit en outre un magnifique jubé, dont la sculpture, riche de détails et d'ornements, remontait à l'origine même de la cathédrale, et qui, indépendamment de son mérite comme monument du temps, s'harmonisait mieux avec le style général de l'édifice, que les deux massifs en pierre de Tonnerre, qui ferment aujourd'hui l'entrée du chœur.

Le sanctuaire, élevé de trois marches en marbre de Languedoc, renferme le maître-autel, en forme de tombeau. Cet autel de marbre bleu turquin, enrichi d'ornements en bronze doré d'or moulu, et environné de six candélabres également en bronze doré et ciselé, a remplacé, en 1773, suivant le même goût d'innovation, un autel gothique érigé en 1520, environné de colonnes en cuivre, surmonté d'anges de la même matière, et couronné d'une figure de Vierge en argent; monument précieux dont, comme de tant d'autres objets sacrifiés à la mode du jour, on ne saurait trop déplorer la perte, si sensible pour l'histoire de l'art au moyen âge.

Le mur de clôture du chœur est orné extérieurement d'une riche galerie de sculptures, qui fut commencée, en 1514, sur les dessins de Jean Texier, dit *de Beauce*<sup>2</sup>, continuée après sa mort par divers artistes, et terminée seulement en 1706. Ce magnifique ouvrage en pierre, dans le goût des clôtures des chœurs d'Amiens et de Paris, quoique d'un style moins uniforme, moins régulier, l'emporte de beaucoup par la variété des détails, l'étonnante délicatesse et le fini extrême du travail. Il se compose de quarante et un tableaux, représentant les principaux traits de la vie de Jésus-Christ et de la Vierge.

Les plus remarquables sont :

Le Massacre des Innocents. — Hérode, assis sur son trône, préside à la sanglante exécution. Des mères échevelées luttent avec le courage du désespoir contre les bourreaux; ceux-ci les repoussent, les foulent aux pieds, pour atteindre jusqu'au cœur des innocentes victimes. Tout, dans ce tableau, est expressif, palpitant. Sur un plan éloigné, on distingue la Fuite en Égypte.

<sup>1</sup> Nestorius avait contesté à la Vierge le titre de *mère de Dieu*. La maternité divine ayant été solennellement reconnue dans le concile d'Éphèse, on peignit depuis lors la Vierge avec l'enfant Jésus, ce que l'on ne trouve dans aucun des monuments antérieurs à cette époque.

<sup>2</sup> Le même qui avait exécuté la pyramide du clocher neuf.

Dan

Texier  
Beauce  
514

La Transfiguration. — Jésus-Christ, ayant mené avec lui, sur le mont Thabor, ses trois disciples, Pierre, Jacques et Jean, leur apparaît tout resplendissant d'une lumière céleste; les prophètes Moïse et Élie sont à ses côtés. Ici, au contraire, règne le calme d'expression; à la vue du Sauveur, dont la figure rayonne d'un éclat divin, les disciples sont plongés dans une extase méditative.

Nous citerons encore les groupes représentant la femme adultère présentée à Jésus-Christ par les deux vieillards; l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem; les saintes femmes au tombeau de Notre-Seigneur; la mort de la sainte Vierge en présence des apôtres, etc. Chaque trait d'histoire est séparé par des pilastres décorés d'une profusion d'arabesques et d'ornements d'un excellent choix, aussi bien que les murs qui servent de base à ces bas-reliefs.

Immédiatement derrière le grand autel se trouve le groupe célèbre représentant l'*Assomption de la Vierge*, morceau capital, exécuté en marbre blanc de Carare, et composé de quatre figures principales portées sur des nuages, dans lequel on admire avec raison la composition à la fois noble et simple, la grâce des attitudes et la fine précision du ciseau. L'exécution de ce beau travail appartient à un statuaire déjà cité précédemment, M. Bridan, qui le termina en 1773. Dès qu'il eut reçu les ordres du chapitre, cet artiste se détermina à passer en Italie: après un séjour de deux ans dans un hameau près de Carare, où il se livra aux plus pénibles recherches, il découvrit enfin quatre blocs de marbre du grain le plus pur, qui furent transportés à grands frais à Marseille, puis à Rouen, et enfin dans la ville de Chartres. C'est là qu'après trois années d'un travail assidu, son habile ciseau convertit cette masse de seize cent quarante pieds cubes de marbre en un chef-d'œuvre de sculpture, dont le chapitre fut si émerveillé, qu'indépendamment du prix convenu, il lui accorda d'une voix unanime une pension viagère de 1,000 livres, dont la moitié reversible sur la tête de sa femme, et une forte gratification aux ouvriers<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Quoique tombé depuis longtemps dans le domaine de la publicité, le fait suivant ne saurait être trop généralement connu, parce qu'il prouve à quoi tient, dans les temps de fièvre révolutionnaire, l'existence des plus admirables chefs-d'œuvre.

En 1795, époque où la France était couverte d'assemblées délibérantes, sous le nom de *sociétés populaires*, il fut proposé, dans celle tenue à Chartres, de renverser toutes ces *idoles du fanatisme*. Ce fut là l'expression du préopinant, qui désignait du doigt les nombreuses statues de l'église cathédrale, au sein de laquelle on délibérait. Soudain les *bravos*, les *levées en masse* d'approuver la motion, et l'assemblée d'ordonner la destruction immédiate du groupe de la Vierge... Cependant un autre membre se lève, et après avoir applaudi à l'élan civique des assistants, il leur démontre la nécessité de conserver dans un temple, tout récemment consacré à la *Raison*, cette figure de femme, qui, dans son opinion, semblait placée là tout exprès pour représenter la *déesse de la Liberté*. Joignant l'action aux paroles, il pose en

Mais si quelque chose mérite à la cathédrale de Chartres un rang particulier, une sorte de suprématie entre toutes les autres, c'est le nombre, la beauté, et, nous l'avons dit, l'étonnante conservation des vitraux, dont l'effet sublime et solennel ne peut se décrire. La plupart de ces peintures, comme toutes celles exécutées dans le treizième siècle, n'ont pas, sous le rapport de la science du clair-obscur et de la dégradation des teintes, le degré de perfection des peintures du même genre exécutées dans les siècles suivants <sup>1</sup>; mais ils

même temps un bonnet rouge sur la tête de la Vierge, aux acclamations de la multitude, séduite par cette facétie éminemment révolutionnaire. Nous regrettons de ne pouvoir citer le nom de l'homme honorable à qui appartient ce trait de présence d'esprit. Mais il est constant que c'est à cet ingénieux stratagème que l'on dut la conservation du groupe précieux, qui, depuis sa prétendue métamorphose, reentra en grâce auprès des plus ardents républicains.

<sup>1</sup> Deux moines, l'un de Fiésolle, dans le Florentin, l'autre d'Ulm, en Bavière, Jean Angélic, surnommé de *Fiésolle*, et *Jacques l'Allemand*, tous deux regardés comme saints, sont devenus les patrons de cet art. Ils vécurent au commencement du quinzième siècle, mais jusqu'à Van-Eyck, les plus belles verrières n'étaient guère qu'une espèce de mosaïque transparente, à vitres de diverses couleurs, liées ensemble avec du plomb. Sur ces verres colorés dans leur masse, on se bornait à buriner des sillons pour former des draperies, et à remplir ces entailles d'émaux en fusion. Ce fut, dit-on, Jean de Bruges qui parvint le premier à appliquer avec le feu les couleurs vitrifiées sur le verre blanc; alors, cet art put réellement s'appeler peinture. Grâce à ce procédé encaustique, Mellein et Pinaigrier, à Paris, atteignirent enfin, comme peintres, vitriers, le plus haut point d'originalité; après quoi Enguerrand le prince et ses successeurs ne firent plus que copier Raphaël ou Michel-Ange sur le verre, sans s'apercevoir du contre-sens.

Les Français étaient alors les premiers peintres verriers de l'Europe. L'un d'eux, Guillaume de Marseille, travaillait aux fenêtres du Vatican, en même temps que Raphaël en peignait les murailles. Enfin Bernard de Palissy, à force de patience, parvint à créer des émaux plus parfaits que ceux de Bruges. Mais au milieu de ces perfectionnements matériels, la peinture des vitraux tombait de plus en plus dans la miniature, où elle finit par s'engloutir.

Il appartenait à notre âge d'entreprendre la réhabilitation de cet art sublime, et peut-être de l'accomplir. Bien que venu des Orientaux, son perfectionnement ou sa seconde invention est sans contredit l'un des plus beaux fruits du Christianisme, et de sa tendance à la transfiguration lumineuse des corps, devenus dans le Paradis aussi éclatants que le soleil, selon l'Écriture. Ainsi la cathédrale, paradis terrestre, devait, comme celui du ciel, refléter le plus possible des images de lumière.

On objecte que dans cet art la transmission uniforme des rayons solaires, au travers des vitraux colorés, considérés à contre jour, est un obstacle invincible à la justesse optique d'imitation, et que les corps opaques, représentés dans ces images de cristal, ont nécessairement l'air d'être diaphanes.... Les nouvelles verrières à peintures historiques, récemment exposées à Munich, résolvent victorieusement toutes ces difficultés. Les sept grandes fenêtres, commandées par le roi de Bavière pour orner le chœur de la nouvelle église gothique qu'il fait bâtir au faubourg de l'*Au*, offrent dans une série de tableaux, à personnages de grandeur souvent naturelle, l'histoire de Jésus et de Marie, exécutée avec une telle pureté de dessin, une telle beauté de perspective, une si habile ordonnance, une si

n'en sont pas moins du plus haut intérêt par la variété et la vivacité des couleurs, et sous le rapport de l'histoire de l'art, des modes et des usages du temps.

Ces vitraux représentent une immense quantité de sujets de l'histoire sacrée, de l'ancienne et nouvelle loi; des saints, des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs, des pontifes, des évêques, des princes, des princesses, des chevaliers, des emblèmes de corporations, de métiers, qui tous contribuèrent plus ou moins à la construction ou aux embellissements de l'église. Sans doute cette peinture de fête, et pour ainsi dire d'apparat, est bien au-dessous de la peinture ordinaire pour la vérité complète, la réalité sévère, et l'universalité des effets; mais, aux yeux des Français, elle doit être d'un prix inestimable; car, de tous les travaux de nos aïeux, fresques immenses peintes sur les murailles des temples, tableaux encaustiques, peintures à l'eau d'œuf, même celles exécutées à l'huile, presque tout a disparu. Il n'y a que les éternels vitraux peints qui puissent nous faire connaître le génie de nos vieux peintres d'histoire.

Parmi les vitraux de Notre-Dame de Chartres, les trois grandes roses surtout sont dignes de remarque par l'éclat et l'exécution des peintures autant que par la délicatesse de leur structure. Celle de l'ouest représente le jugement dernier. Au centre, apparaît le Sauveur des hommes, environné des douze apôtres, placés dans douze médaillons. La grande rose au-dessus du portail du nord est divisée en plusieurs croisillons, dont les intervalles sont garnis de vitres colorées. Dans le médaillon du centre, on voit la sainte Vierge debout, tenant son divin fils dans ses bras; elle est environnée des figures des douze rois de l'ancien Testament, de celles des douze petits prophètes, et des douze bannières de France, distribuées dans les divers compartiments. La rose du portail méridional offre la figure de Jésus-Christ donnant la bénédiction. On trouve dans les compartiments qui l'environnent les quatre animaux, symboles mystiques des quatre évangélistes; les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, des anges, et les douze bannières aux armes de Dreux.

Les fenêtres de la croisée septentrionale présentent divers seigneurs et chevaliers aux écus armoiriés, des princesses et de nobles dames en costumes du temps; les plus remarquables sont : Philippe, comte de Clermont en Beauvoisis<sup>1</sup>;

totale universalité d'effets, qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître que ces vitraux satisfont complètement à toutes les conditions exigées pour la grande peinture historique. Aucun des vitraux, jusqu'ici connus et admirés, ne peut donner une idée de la perfection à laquelle sont arrivés les peintres verriers de Bavière.

<sup>1</sup> Philippe assista, en 1226, au sacre de saint Louis, son neveu. Dans cette cérémonie, qui eut lieu à Reims, en 1226, il portait l'épée royale. Le comte périt dans un tournoi à Corbie, en 1255.

Jean, duc de Bretagne <sup>1</sup>; Mahaut, comtesse de Boulogne et de Dammartin <sup>2</sup>; et Jeanne de Boulogne, comtesse de Clermont <sup>3</sup>.

Les fenêtres du chœur offrent les figures de Ferdinand III, roi de Castille; de saint Louis; de Thibaut VI, dit le jeune, comte de Blois; d'Amaury IV, comte de Montfort et connétable de France en 1231; de Simon de Montfort, comte de Leicester, frère du précédent; de Pierre de Courtenay, deuxième fils de Pierre de France, seigneur de Courtenay, dernier des enfants de Louis VI, dit *le Gros* etc. Les métiers, les corporations, ont ici des représentations nombreuses: on y reconnaît les corroyeurs ou parcheminiers; les laboureurs, menant la charrue; les bouchers, entourés de bœufs et de porcs pendus à des crochets; les tréfileurs d'or; les changeurs et les orfèvres, dont quelques-uns pèsent des vases précieux, tandis que d'autres, environnés de monceaux d'argent, le distribuent à leurs nombreux commettants. Viennent ensuite les drapeurs-chaussetiers, les pelletiers, les bonnetiers et les merciers.

Enfin, sur les vitraux peints de la croisée méridionale sont représentés: Henri-Clément, seigneur d'Argenton et du Mez, maréchal de France <sup>4</sup>, recevant l'oriflamme des mains de saint Denis; Pierre de Dreux, surnommé *Mauclerc* <sup>5</sup>, duc de Bretagne; et comte de Richemont; la comtesse Alix, sa femme, et quelques autres sujets empruntés à l'histoire sacrée. Nous ferons remarquer, parmi ces derniers, les colossales figures des quatre grands prophètes qui ont prédit la venue du Messie, et celles des quatre évangélistes qu'il choisit pour être les interprètes de sa morale divine. Dans ces tableaux, qui se trouvent au-dessous de la grande rose méridionale, l'artiste a voulu figurer par un emblème en quelque sorte matériel, le mutuel appui que se prêtent l'ancienne et la nouvelle loi. Les quatre prophètes de l'ancien Testament, Jérémie, Isaïe, Ézéchiël et Daniel, portent sur leurs épaules les quatre évangélistes, saint Luc, saint Matthieu, saint Jean et saint Marc. Ce n'est point ici le charme des contours qui séduit et subjugué; ce n'est rien qu'on puisse dire artistiquement beau, c'est parfois même étrange; mais ces têtes, ces immobiles actions, ces regards de prophètes et de docteurs, sont pleins d'un gigantesque élan: là, tout est au-dessus du commun et du vulgaire des formes.

<sup>1</sup> Fils de Pierre Mauclerc, né en 1217. Saint Louis le fit chevalier à Melun. Il suivit ce prince dans sa seconde expédition en Afrique, et mourut en France dans un âge avancé.

<sup>2</sup> Épousa en 1216, Philippe, comte de Boulogne. Devenue veuve, elle se remaria avec Alphonse III, roi de Portugal, qui la répudia peu de temps après.

<sup>3</sup> Fille de la précédente et de Philippe de Boulogne; elle épousa Gaucler de Chastillon, seigneur de Montjay, et mourut sans enfants, en 1251.

<sup>4</sup> Mort en 1265.

<sup>5</sup> Ce surnom, synonyme d'*ignorant*, lui fut donné par le clergé, parce qu'il fut un des premiers qui s'opposèrent aux entreprises des ecclésiastiques sur la juridiction séculière. Il combattit bravement les Sarrasins, notamment à la bataille de Massoure. Il mourut sur mer au retour de cette expédition, en 1250.

L'usage irrévocablement adopté par l'ancien chapitre de Chartres, de ne permettre aucune espèce d'inhumation dans l'intérieur de l'église, par respect pour la majesté du lieu, est cause que l'on ne trouve ici aucune tombe, aucun mausolée, dont un usage contraire a décoré la plupart des autres églises. La défense des chanoines à cet égard fut de tout temps observée avec une telle rigueur, qu'en 1568 le baron de Bourdeilles, colonel des Gascons, ayant été tué sur la brèche en défendant la ville contre l'armée calviniste, les chanoines refusèrent de lui donner la sépulture dans l'intérieur de l'église. Il fallut un ordre du roi pour les y contraindre; ils ne cédèrent néanmoins que sous la condition expresse que la terre ne serait point ouverte; que le cercueil, posé sur une grille de fer, ne toucherait point le pavé, et serait recouvert et encastré sous tombe plate, sans inscription. En conséquence, le cercueil fut placé près de la porte latérale du chœur du côté du nord; mais il n'y resta pas. Environ un siècle après, les chanoines, pour motiver sa translation, répandirent le bruit que la Vierge, ne voulant pas souffrir cette inhumation, avait permis au cadavre de faire paraître ses bras hors du tombeau, pour demander une autre sépulture. Cette opinion s'accrédita si fort parmi le peuple, que le tombeau fut transféré dans un autre lieu en 1661.

L'ancien trésor de l'église cathédrale de Chartres renfermait une quantité considérable de châsses, de reliques, de vases, d'émaux, d'objets d'orfèvrerie, et autres monuments aussi précieux par la richesse de la matière que par la beauté ou l'ancienneté du travail. Cet immense et sacré dépôt, dû à la pieuse munificence d'une longue suite de princes, de prélats et de simples fidèles a été dispersé par la révolution de 1793. On y remarquait principalement un magnifique reliquaire, exécuté vers la fin du dixième siècle, en bois de cèdre, revêtu de lames d'or, et enrichi d'une grande quantité de pierres précieuses, destiné à renfermer un coffret d'or, contenant *la chemise, le voile et la ceinture de la sainte Vierge*. Ces précieuses reliques, envoyées à Charlemagne, en 802, par Nicéphore, empereur d'Orient, avaient été données à l'église de Chartres, en 877, par l'empereur Charles-le-Chauve. La tunique ou chemise de la Vierge était surtout l'objet de la profonde vénération des Chartrains. Elle avait motivé les pèlerinages d'une foule de personnes pieuses, parmi lesquelles on comptait des rois et des reines; et il n'était rien arrivé d'heureux à la ville de Chartres, elle n'avait évité aucun malheur, qu'on n'ait cru en avoir l'obligation à la sainte chemise.

De toutes ces richesses, un bien petit nombre malheureusement a échappé aux spoliations révolutionnaires. Nous citerons, entre autres objets soustraits au pillage, une charmante navette à encens, en vermeil, du seizième siècle, très-artistement travaillée à jour, donnée par l'évêque Millet d'Illiers, en 1546<sup>1</sup>; une châsse, en forme de tabernacle, en cuivre doré et émaillé, dont

<sup>1</sup> Elle se compose d'une coquille en nacre de perles, surmontée de petits clochetons et de

la hauteur est de deux pieds huit pouces, et qui date de 1271; une ceinture en grains de porcelaine, bordée de soie rouge, avec cette inscription : VIRGINI PARITURÆ VOTUM HURORUM, parce qu'elle fut envoyée, en 1678, par les Hurons, peuple du Canada converti à la foi chrétienne par le père Bouvart, jésuite de Chartres; enfin une autre ceinture du même genre, envoyée, en 1695, par les Abnaguis, autre peuple converti.

Si l'on en croit le témoignage de quelques auteurs, l'église de Chartres aurait éprouvé, indépendamment du pillage des reliques, en 1793, des pertes d'un autre genre et également irréparables. En lisant les *Entretiens sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*, par André Félibien, on se demande en effet que sont devenues les riches tapisseries dont il parle, et qui avaient été tissées dans les manufactures les plus renommées de Flandre, d'après les dessins qu'avait faits Raphaël pour l'ornement des loges du Vatican. Ces tentures, que l'auteur dit avoir vues dans l'église, présentaient, dans une suite de tableaux merveilleusement exécutés et ornés de magnifiques bordures, toute la suite de l'ancien Testament. Elles avaient été données à la cathédrale par Nicolas de Thou, évêque de Chartres, sous le règne de Henri IV. — Il en est de même de ces riches bréviaires que, selon Roulliard, l'on voyait jadis dans les armoires *treillissées de balustres* de l'église. C'est dans ces armoires, sortes de cages grillées à travers lesquelles on pouvait seulement passer la main pour tourner les feuillets, que se trouvaient sans doute quelques-uns de ces précieux manuscrits sur lesquels le moyen âge semble avoir épuisé sa patience et son génie. La couverture, ordinairement en bois surmonté de quelques figures en argent, était parsemée de pierreries, de la brillante escarboucle, de la topaze, de l'émeraude. Les pages, que retenait un double fermoir à clef, brillaient d'une nuance dorée, presque inimitable aujourd'hui; et dans les lettres ornées, qui précédaient chaque chapitre, étaient encadrées des miniatures représentant des sujets de l'ancien et du nouveau Testament. A l'aspect de ces merveilles, dont quelques-unes sont arrivées jusqu'à nous, comment s'étonner des soins minutieux qui entouraient ces manuscrits, trésors d'autant plus inestimables que l'art de l'imprimerie était alors ignoré.

Le pavé de la nef est en assez mauvais état; celui du chœur et du sanctuaire, qui est en marbre de compartiment, est mieux conservé; il a été exécuté en 1786. La pente assez sensible que l'on remarque dans le sol depuis le chœur jusqu'à la porte royale, tient à des causes fort anciennes. Dans les temps où l'affluence

pyramides gothiques découpées à jour. Elle est montée sur un pied, dont la vasque à festons est enrichie d'arabesques d'un bon style. Deux anges, placés sur un piédestal, soutiennent un écusson aux armes du donateur.

des pèlerins de toutes les conditions, de tous les pays, exigeait des soins continuels pour entretenir la propreté de l'église, on imagina de relever le pavé dans certains endroits, et de l'incliner dans d'autres, afin de faciliter ainsi l'écoulement des eaux; c'est pourquoi l'on est obligé quelquefois de monter plusieurs marches pour arriver de la nef aux bas-côtés. Il est aisé de s'apercevoir que ce travail est postérieur à la construction de l'église, à l'inspection de quelques-uns des piliers, dont les bases se trouvent enterrées proportionnellement à la plus ou moins grande élévation du pavé. Le milieu de la nef a pour ornement ce qu'on appelle un labyrinthe, formé de marbres de diverses couleurs, lesquels imitent par leurs contours le plan des anciens labyrinthes. Cet ornement singulier, emprunté à l'art lugubre et résigné de l'Orient, et que les chrétiens placèrent dans leurs temples comme l'emblème de celui de Jérusalem, a été détruit dans la plupart des églises où il existait : celui-ci que les Chartrains appellent *la lieue*, et qui a sept cent soixante-huit pieds de développement depuis l'entrée jusqu'au centre, est le seul qui soit arrivé jusqu'à nous dans un aussi parfait état de conservation.

Un grand nombre de nos anciennes basiliques ont été élevées sur des cryptes ou lieux souterrains, presque toujours antérieurs à l'édifice actuel, et qui étaient aussi destinés à la célébration des saints mystères. De ce nombre est l'église de Chartres, dont la partie souterraine, plus vaste et plus curieuse que partout ailleurs, règne sous toute l'étendue du bas côté de la nef et du pourtour du rond-point du chœur. On y descend par cinq escaliers différents, et on y trouve treize chapelles, toutes richement décorées, avant l'époque de 1793, de lambris de marbre, de dorures, et de peintures à fresque. Celle consacrée à la Vierge était surtout remplie d'un nombre considérable d'*ex voto* de tous les siècles, qui attestaient la pieuse confiance et la vénération particulière des peuples pour ce lieu, où ils accouraient en foule, dans les temps de calamité, implorer l'intercession de la Mère du Sauveur. Tout auprès de l'autel de la Vierge existait le puits des Saints-Forts, dont nous avons parlé au commencement de cette notice. L'église souterraine contient encore plusieurs caveaux de différentes profondeurs, destinés à divers usages, et dont la construction, fort curieuse, remonte à une époque très-éloignée. Celui qui est pratiqué sous le sanctuaire, garni d'excavations, de culs-de-basses-fosses et de portes de fer, disposées pour être murées au besoin, servait de retraite impénétrable pour cacher les trésors de l'église dans les moments de troubles. Dans un des côtés à droite, on voit encore une cuve baptismale en pierre, d'une forme élégante, qui nous paraît être au moins du dixième ou onzième siècle. Enfin, il existe un dernier caveau appelé le *chenil*, dans lequel on renfermait pendant le jour les chiens chargés de la garde de la cathédrale.

Cette église souterraine, avec toutes ses dépendances, fut construite, comme on l'a dit, vers le commencement du onzième siècle, par l'évêque

Fulbert, lequel aurait conservé, suivant la tradition, et seulement agrandi la grotte où les druides célébraient anciennement leurs sacrifices.

En parcourant les annales historiques relatives à la cathédrale de Chartres, nous avons fait connaître déjà quelques-uns des prélats qui ont présidé à son administration. *Saint Aventin*, ancien druide, converti à la foi chrétienne, suivant certains auteurs, est regardé comme le premier évêque qu'ait eu cette église, vers la fin du troisième siècle. Sous les rois mérovingiens, le siège fut rempli par *saint Lubin*, qui d'abord avait été berger, et que son mérite éleva à la dignité épiscopale, après avoir changé, comme disent les vieux chroniqueurs, *sa houlette en crosse*. On lui attribue beaucoup de miracles, et plusieurs églises lui furent dédiées dans le diocèse de Chartres. Il eut pour successeur *saint Calais*. Au septième siècle, Chartres eut encore un évêque que l'Église a canonisé : ce fut *saint Malard*. Ce fut sous l'épiscopat de *Frotbold*, vers l'année 858, que les Normands prirent et pillèrent la ville de Chartres et brûlèrent l'église supérieure. Ils avaient pour chef Hasting, qui s'introduisit dans la ville, ainsi qu'on l'a vu, sous prétexte de se faire baptiser, et en disant qu'il avait dévotion à Notre-Dame. Cinquante ans après, Chartres fut encore menacée d'un pareil danger ; mais l'évêque *Gantelme*, ou Gaucelin, ayant ordonné des processions autour de la ville, dans lesquelles on porta la *chemise de la sainte Vierge*, les Normands, frappés d'une terreur panique et éblouis par une lumière surnaturelle, s'enfuirent en désordre. L'armée normande était alors commandée par Rollon, le même qui se fit chrétien peu de temps après, et fut mis en possession de la Neustrie, appelée Normandie depuis cette époque. Après sa conversion, Rollon rendit plus d'une fois témoignage, ajoutent les chroniques, du miracle dont il avait été témoin à la tête de son armée, et portait en conséquence une vénération particulière à Notre-Dame de Chartres. Quelles que soient les causes de cette merveilleuse délivrance, le pré dans lequel l'armée normande était campée et d'où elle se retira précipitamment, s'appelle encore aujourd'hui le *pré des Reculés*. Il fut donné à Gaucelin et à ses successeurs, et fit partie, jusqu'à la révolution de 1789, du temporel des évêques de Chartres.

Sous le règne de Robert, fils de Hugues Capet, le feu du ciel ayant de nouveau consumé l'église, l'évêque *Fulbert*, loin de se décourager par cet accident, arrivé dans les premières années de son épiscopat, en tira une gloire infinie, puisqu'on lui doit le plan du remarquable édifice qui subsiste aujourd'hui, et dont il jeta les premiers fondements. Nos anciens historiens ne tarissent point sur l'éloge de l'évêque Fulbert. Il était éloquent, excellent poète pour son temps, grand théologien, savant, et possédait mieux qu'aucun prélat de France l'art d'échauffer la dévotion des peuples et des grands. A la fin du onzième siècle, *Yves* ou *Yvon* fut évêque de Chartres. C'était encore un

savant docteur : nous avons de lui des ouvrages et des lettres qui pourraient fournir matière à de curieuses remarques. Jean *de Salisbery*, qui remplit ce siège à la fin du siècle suivant, était Anglais, et disciple de saint Thomas de Cantorbéry. On a conservé de lui un ouvrage fortement écrit, sur les abus énormes qui, de son temps, s'étaient glissés à la cour et à la ville. Parmi les autres évêques de Chartres, les uns furent de grands seigneurs; quelques autres eurent du crédit à la cour des rois. A la fin du quinzième siècle, il y eut deux prélats de la maison d'Illiers, qui firent de grandes fondations. Le dernier évêque qui fut élu avant le concordat était *Érard de la Marck*, et ceux qu'il eut pour successeurs pendant le reste du seizième siècle furent tous de famille de robe. La cause de cette particularité remonte aux règnes de François I<sup>er</sup> et de Henri II, qui, voulant faire agréer le concordat aux magistrats de leur royaume, nommèrent leurs enfants à de grands bénéfices <sup>1</sup>. Ainsi *Louis*

<sup>1</sup> Comme dans le cours de cet ouvrage il doit être plus d'une fois question du concordat de 1515, nous avons pensé qu'il ne serait pas sans utilité de rappeler à nos lecteurs les motifs et les clauses principales de ce traité, qui joua un si grand rôle sous le règne de François I<sup>er</sup> et de ses successeurs.

Peu de gens ignorent que dans la grande assemblée d'évêques, d'abbés et de docteurs représentant l'église gallicane, tenue à Bourges en 1438, Charles VII, assisté des princes, des grands du royaume et de ses conseillers, après avoir entendu les ambassadeurs du pape et ceux du concile de Bâle, donna, le 7 juillet, cette fameuse loi appelée la *pragmatique sanction*, loi qui assurait aux chapitres de cathédrales et aux monastères, le droit d'élire les évêques et les abbés. Cette pragmatique fut enregistrée au parlement de Paris, le 15 juillet de l'année suivante.

On sait également que François I<sup>er</sup> et Léon X eurent une entrevue à Bologne, en 1515, et qu'après avoir résolu ensemble d'abolir la pragmatique sanction, ils laissèrent à des commissaires le soin de rédiger leur convention, qui fut signée le 14 décembre de la même année, et publiée dans la suite, pour qu'elle eût plus de force, dans la onzième session du concile de Latran (1516). Ce concordat, entre autres dispositions, abolit entièrement les élections diocésaines; il attribue au roi le droit de nommer aux prélatures, et au pape celui d'en donner les provisions, en recevant une année du revenu, usage qui s'est perpétué jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

Cette loi ne fut pas reçue favorablement en France. François I<sup>er</sup>, pour la faire agréer, se rendit, le 7 février 1517, en personne au parlement, où il avait fait convoquer le chapitre de l'église de Paris, les suppôts de l'université et un grand nombre de prélats. Le chancelier Duprat, portant la parole, exposa avec dignité les raisons qui avaient obligé le roi d'accéder au concordat. Son éloquence fut inutile. Le parlement éluda l'enregistrement, et les ecclésiastiques de l'université répondirent: « Que la matière touchait l'état général de l'église » gallicane, et que sans elle on ne pouvait ratifier le concordat. »

Cette démarche du souverain n'ayant point eu son effet, le 15 mai 1517 des lettres-patentes furent expédiées au parlement, pour qu'il eût à homologuer le concordat, et à tenir la main à son exécution. Mais après un mois de pourparlers et de négociations, cette nouvelle tentative n'aboutit qu'à faire recevoir avec plus d'éclat l'avocat-général Le Lièvre, appelant de l'abolition de la pragmatique sanction.

Le prince de Savoie, oncle de François I<sup>er</sup>, revint quelques jours après à la charge, avec

*Gaillard*, fils d'un second président au parlement, succéda à Érad de la Marek; il fut remplacé par *Charles Gaillard*, son neveu, et celui-ci par *Nicolas de Thou*, fils du premier président. Ce fut lui qui sacra Henri IV dans l'église de Chartres, en 1594. Il eut pour successeur *Philippe Hurault*, fils du chancelier de Chiverny.

A la fin du seizième siècle, le diocèse de Chartres renfermait encore plus de dix-sept cents paroisses; mais au dix-septième siècle, ce nombre fut tout à coup réduit de plus de moitié par la création de l'évêché de Blois, qui fut distrait presque tout entier de celui de Chartres. Il était le premier suffragant de l'archevêché de Sens, et avait le rang sur Paris, qui l'était aussi; mais au dix-septième siècle, Paris ayant été érigé en archevêché, Chartres lui a été soumis, et est devenu son suffragant.

Avant 1789, la veille du jour où les évêques de Chartres faisaient leur entrée, ils passaient la nuit en prières dans une église du faubourg Saint-Michel, nommée Saint-Martin-au-Val. C'est là que les quatre barons de l'évêché venaient prendre le nouveau prélat, qu'ils portaient sur leurs épaules jusqu'à l'église. Ces barons étaient le vidame de Chartres, le baron d'Alluye,

de nouveaux ordres; mais toujours sans succès. Le roi, qui était à Amboise, exigea alors que les députés du parlement vissent lui rendre compte de la délibération. Ces députés y arrivèrent le 14 juillet 1518; ils furent mal accueillis et renvoyés avec menaces. Le seigneur de la Trémouille, grand chambellan, qui les suivit de près, parut au parlement avec des ordres absolus et de plus grandes menaces. Après une semaine de pourparlers et de disputes, l'avocat-général représenta enfin: « Qu'il ne convenait pas d'irriter le roi, qu'il fallait céder au » temps et attendre des conjonctures plus favorables; qu'on pouvait cependant faire inscrire » le concordat sur les registres sans l'approuver en aucune manière. » Le parlement prononça conformément au réquisitoire, et le concordat fut enregistré en ces termes: « Lu, » publié et enregistré par ordre et exprès commandement du seigneur roi, réitérés plusieurs » fois, en présence du seigneur de la Trémouille, son premier chambellan, par lui envoyé » spécialement à cet effet. A Paris, en parlement, le 22 mars 1518. »

On conçoit les troubles que cet enregistrement occasiona dans Paris. Des prédicateurs déclamèrent hautement en chaire contre le concordat, et parlèrent même de la personne du roi en termes injurieux. L'université de son côté fit afficher, dans les carrefours de son district, des défenses à tous libraires d'imprimer le concordat; et on se serait porté à de plus grands excès, si le roi n'en avait arrêté le cours en défendant à l'université et à tout autre corps constitué de s'immiscer dans les affaires de l'état.

L'exécution du concordat ne commença réellement que dix ans plus tard. Suivant l'exemple que lui en avait donné sa mère, régente du royaume pendant sa captivité à Madrid, François I<sup>er</sup> déclara, par un édit du 15 juillet 1526, que tous les procès mus ou à mouvoir pour les nominations aux dignités et aux bénéfices ecclésiastiques, seraient portés au grand conseil, attribution qui fut depuis confirmée par Henri II.

Cet édit fit tomber tout à coup ces oppositions formées et soutenues avec tant d'éclat pendant dix ans, l'impossibilité de soutenir leurs élections, et la persuasion qu'elles seraient cassées au grand conseil, ayant sans doute empêché les chapitres d'y procéder.

celui de Chêne-Doré, et celui de Longin. Le jour de son entrée, l'évêque donnait à tout son clergé un grand repas, qui rappelait les *agapes* ou festins de la primitive église.

Le clergé de la cathédrale était alors un des plus nombreux qu'il y eût en France. Dès le sixième siècle, sous l'épiscopat de saint Lubin, le nombre des chanoines était fixé à soixante et douze ; il fut successivement élevé à soixante-dix-sept, et dix-sept dignités, sans compter cinquante et un chapelains, les enfants de chœur, les musiciens<sup>1</sup>, et un certain nombre d'officiers laïcs. Le chapitre jouissait de la juridiction spirituelle et temporelle dans son cloître, à l'exclusion de l'évêque et du duc de Chartres. Le cloître était entouré de murs depuis le conflit sanglant qui, sous le règne de Philippe-Auguste, s'était élevé entre les habitants et les chanoines, et dans lequel le grand chantage avait été massacré. Ce malheur tourna néanmoins à l'avantage de la communauté. Le roi obligea, dans cette occasion, les citoyens à faire à titre de réparation, d'importantes cessions de terres au chapitre, qui en possédait déjà de fort étendues aux environs de la ville. Il paraît, par d'anciennes chartes, titres et documents authentiques, que les habitants en étaient serfs ou gens de main-morte ; mais ils furent tous affranchis au quatorzième siècle.

Enveloppé avec les autres évêchés du royaume dans la proscription qui atteignit toutes les institutions chrétiennes, le siège de Chartres fut renversé en 1793. Le concordat de 1801 ne le releva point. Mais, en 1817, en vertu du nouveau concordat signé entre le gouvernement français et la cour de Rome, la ville de Chartres, l'une des premières cités des Gaules qui ait reçu l'Évangile, fut comprise dans le nombre des sièges épiscopaux qui furent rétablis. *Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine de Latil*, évêque *in partibus* d'Amyclée, fut nommé par le roi Louis XVIII, à cet évêché, dont il prit possession le 8 juillet 1821. Il a eu pour successeur, en 1824, *Pierre Clausel de Montals*, alors premier aumônier de madame la Dauphine, prélat d'un rare mérite, que les événements survenus depuis et de difficiles épreuves nous ont toujours montré à la hauteur des vertus héréditaires de ses prédécesseurs.

La cathédrale de Chartres n'est pas moins illustre par la beauté de son architecture et la haute piété des prélats qui l'ont gouvernée, que par le souvenir des faits mémorables qu'elle rappelle. Objet de la vénération générale, on y vit constamment accourir, pendant une longue suite de siècles, une foule de pèlerins de tous âges, de tous sexes et de tous pays, parmi lesquels on

<sup>1</sup> La musique de la cathédrale de Chartres a joui de tout temps d'une réputation méritée ; elle y fut établie, dès l'année 1158, par l'évêque Robert, c'est-à-dire peu de temps après que la méthode de noter la musique, inventée par Gui d'Arezzo, fut connue et adoptée en France.

compte les plus grands personnages du temps et plusieurs rois de France. Après la bataille de Mons-en-Puelle, gagnée sur les Flamands, le 18 août 1304, Philippe-le-Bel, en reconnaissance de cette victoire, fit hommage à la Vierge de l'armure qu'il portait le jour du combat, et que l'on exposait à l'un des piliers de la nef le jour commémoratif de cet événement<sup>1</sup>. Philippe de Valois vint aussi à Chartres rendre grâce à la mère du Sauveur de l'éclatante victoire qu'il avait remportée à Cassel, le 23 août 1328. Il entra, disent les historiens, dans l'église de Notre-Dame, couvert de la même armure et monté sur le même cheval qu'il avait à la bataille de Cassel. D'après son vœu, il fit hommage de l'un et l'autre à la Vierge, et les racheta ensuite, suivant l'usage du temps, pour la somme de 1,000 livres. Deux conciles célèbres furent tenus dans la cathédrale de Chartres, en 1146 et 1252<sup>2</sup>; enfin les habitants n'ont point oublié que ce fut dans cette basilique que le vainqueur de la Ligue, le bon, l'immortel Henri IV, reçut l'onction sainte des mains du vénérable évêque Nicolas de Thou, en 1594. « Je veux, avait dit ce prince à cette occasion, ôter tout scrupule à mes sujets, et satisfaire à l'ancienne coutume des Français; afin de faire connaître de plus en plus au peuple que celui-là, quoique bien légitime, voulant monter au trône, doit être sacré, pour prouver qu'il est véritablement persuadé de la religion de ses ancêtres. »

Ici se terminerait cette notice historique sur Notre-Dame de Chartres, si nous n'avions pas malheureusement à rendre compte du fatal incendie qui a dévoré la magnifique charpente de ce temple, et menacé de détruire les deux flèches hardies qui en font le principal ornement. Le 4 juin 1836, le feu, que l'on attribue à l'imprudence de deux ouvriers plombiers occupés à la réparation de la toiture, se déclara avec une violence telle que l'on put juger de suite des conséquences affreuses que l'on avait à redouter. Il commença dans la charpente, à la jonction d'un des bras formés par les côtés de la nef. Le tocsin sonna immédiatement; il était six heures et demie du soir. A l'instant toute la population fut sur pied. On essaya de faire agir les pompes, mais la toiture étant en plomb, tous les efforts furent inutiles. Le feu se communiqua avec une telle rapidité, qu'il fallut renoncer à occuper la galerie extérieure du haut de la nef.

Dans cet instant si critique, la conduite des autorités, et du préfet surtout,

<sup>1</sup> Cette armure est actuellement conservée dans la bibliothèque publique de la ville. Elle se compose d'un casque couronné, d'une cotte de mailles, de brassards, de cuissards et d'une camisole d'étoffe rouge piquée.

<sup>2</sup> C'est dans le premier de ces conciles que Louis *le Jeune* se détermina à marcher à la délivrance de la Terre-Sainte, et que saint Bernard fut élu généralissime de la croisade, honneur qu'il n'eut garde d'accepter.

fut au-dessus de tout élogé. Placé sous une voûte enflammée, sous des gouttières par lesquelles s'écoulait le plomb en fusion, cet administrateur, inébranlable dans ce péril extrême, semblait vouloir lutter d'énergie avec le terrible fléau. L'effroi de la foule qui contemplait cette scène de courage et de dévouement, les cris mille fois répétés : *Sauvez-vous ! sauvez-vous !* tout ensemble était d'un effet que rien ne peut rendre. Bientôt après la charpente entière était en feu : on eût dit l'embrasement d'un immense navire renversé, dont les côtes dépouillées traçaient dans les airs de longs sillons de flamme parallèles.

Le feu gagne le magnifique clocher de droite ; la cathédrale est menacée d'une entière destruction. On redouble d'efforts à cette vue : des ordres habilement donnés établissent un service de pompe aussi actif que bien dirigé. De six lieues à la ronde arrivent en poste les compagnies de pompiers organisées dans tous les villages de la Beauce.

On enlève de l'église tout ce qui est précieux, tout ce qui est transportable. Les mesures sont prises pour préserver les maisons qui entourent l'édifice en feu. Les flammes se communiquent aux bas côtés ; l'intérieur du chœur et la nef sont remplis de tisons enflammés, qui traversent par les ouvertures pratiquées dans la voûte ; le plomb en fusion en découle de toutes parts. Enfin, le soir, le feu, qui avait épargné le vieux clocher, y pénètre, et répand l'alarme dans la population, qui ne le croit pas solide ; on a la douleur de ne pouvoir éteindre l'incendie dans cette partie de la cathédrale, et, malgré les plus incroyables efforts, on ne peut monter les pompes sur les voûtes qui soutenaient, quelques heures auparavant, la plus belle charpente connue.

L'hôpital qui est adjacent au vieux clocher est évacué. Une pluie de feu, poussée par le vent, est projetée sur une partie de la ville, qui échappe, comme par miracle, à une ruine qui paraissait certaine.

Cependant, vers les trois heures du matin et après une lutte obstinée, partout on était maître du feu ; la seule charpente du vieux clocher brûlait encore. Elle s'affaissa tout d'un coup sur une voûte intermédiaire, qui dut céder en partie à un choc aussi terrible ; la voûte inférieure arrêta les pièces de bois qui avaient traversé.

Le ministre de la justice et des cultes, accompagné de plusieurs architectes, s'étant transporté sur les lieux pour juger de l'étendue du désastre, il fut constaté que dans chacune des tours les étages supérieurs, revêtus et garnis de ces belles charpentes qui, par leur construction et leur hardiesse, faisaient l'admiration des connaisseurs, avaient été consumées et les cloches fondues, à l'exception de la plus grosse, du poids de trois mille cinq cents livres ; que la charpente du grand comble avait entièrement disparu ; mais le vaisseau tout entier était resté dans sa magnificence, et les admirables vitraux n'avaient point souffert. Ce rapport ayant été transmis à la chambre des députés, l'assemblée élective vota immédiatement 400,000 fr. pour les premiers frais de reconstruction, dont les travaux furent confiés à M. Duban.

Une difficulté, insurmontable en apparence, s'est d'abord présentée à l'é-

gard de la charpente du grand comble, pour la réparation de laquelle la France et l'Allemagne réunies ne pourraient fournir aujourd'hui les dix mille pièces de bois en cœur de châtaignier qui la composaient. Mais on s'est enfin rendu, nous assure-t-on, à la proposition faite jadis par l'abbé Combalot, de supporter les toitures de nos temples par des charpentes en fer. Un ou deux édifices de Paris sont ainsi couverts; et les progrès de l'industrie métallurgique permettent de fabriquer et de poser de semblables toitures à des frais chaque jour moins considérables.



quelle la  
six mille  
est enfin  
t, de  
ou deux  
métallur-  
des frais

